BLOSSOM PROTECT™

Bactéricide biologique destiné au contrôle de la brûlure bactérienne (*Erwinia amylovora*) des arbres fruitiers pomacés (productifs et non productifs). Réprime la brûlure bactérienne dans les *Rosacées* ligneuses ornementales.

COMMERCIAL
GRANULÉ MOUILLABLE

GARANTIE:
Aureobasidium pullulans DSM 14940 et DSM 14941 5×10^9 UFC/g

AVERTISSEMENT: Contient l'allergène lait

N° D'HOMOLOGATION: 30552 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

ATTENTION:
SENSIBILISANT POTENTIEL

FABRICANT/ENREGISTRÉ PAR:
bio-ferm GmbH
Technopark 1B
3430 Tulln, Autriche

POUR DES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX:
BIOMIN Canada Inc.
508 Iberville
St. Hilaire, QC J3H 2V7
1-450-446-9434

Contenu net: 1,5 kg
Date de fabrication:

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires.* L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PREMIERS SOINS:

En cas d'ingestion:

Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements:

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation:

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En contact avec les yeux:

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:

Traiter selon les symptômes.

PRÉCAUTIONS:

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Peut causer une sensibilisation. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas inhaler ou respirer les poussières. Porter une combinaison, des chaussures et des chaussettes, des gants imperméables et un respirateur approuvé par NIOSH doté d'un filtre N, R, P ou HE pour produits biologiques lors de la manipulation, de l'application et durant toutes les activités de nettoyage et de réparation. Les travailleurs qui accèdent à la zone traitée avant que le délai de sécurité après traitement ne soit échu doivent porter des chemises à manches longues, des pantalons longs, des chaussures, des chaussettes et des gants imperméables jusqu'à ce que les pulvérisations aient séchés. Bien se

laver à l’eau et au savon après la manipulation du produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les porter à nouveau.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES ET INFORMATIONS:

Étant donné que ce produit n’est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l’utiliser contre les organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d’eau d’irrigation ou d’eau potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l’équipement ou de l’élimination des déchets.

NE PAS permettre aux effluents ou aux eaux de ruissellement des serres qui contiennent ce produit de se déverser dans des lacs, des cours d’eau, des étangs ou toute autre source d’eau. Consulter l’Organisme de Règlementation Provincial pour tout renseignement supplémentaire.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

L’application de la solution à pulvériser devrait être faite dans les 8 heures suivant sa préparation.

Pour réduire le ruissellement des zones traitées vers les habitats aquatiques, éviter d’appliquer dans des endroits qui ont une pente modérée à forte, un sol compacté, ou composé d’argile.

Éviter d’appliquer ce produit lorsque des pluies abondantes sont prévues.

La contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être réduite en érigeant une bande végétative entre la zone traitée et le bord de l’eau.

ENTREPOSAGE:

Pour prévenir la contamination, entreposer ce produit à l'écart de la nourriture humaine ou animale. Entreposer dans un endroit sec, inaccessible aux enfants. Entreposer dans le contenant d’origine seulement. Garder le contenant fermé lorsqu' il n'est pas utilisé. La durée d'entreposage est de 10 mois au maximum à température ambiante (20°C) à partir de la date de fabrication. En cas d'entreposage au froid (8°C) le produit peut être entreposé 24 mois au maximum à partir de la date de fabrication.

ELIMINATION:

1. Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter l’eau de rinçage au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant vide inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Éliminer des produits dont on veut se départir conformément à la réglementation municipale ou provinciale. Pour tout renseignement concernant l’élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s’adresser au fabricant ou à l’organisme de réglementation provincial. S’adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

MODE D'EMPLOI

Préparation du mélange à pulvériser:

Ce paquet contient deux composants. Composant A contient un tampon d'acide citrique garantissant une valeur pH constante sur la surface des feuilles et des fleurs, assurant une efficacité stable du produit. Composant B contient l'ingrédient actif, un mélange de deux lignées de cellules de levure vivantes, qui offrent protection contre l'agent pathogène de la brûlure bactérienne.

Préparer 1,05 % (w/v) de solution du composant A dans l'eau, ajouter ensuite le composant B dans une concentration de 0,15% (w/v). La température de l'eau doit rester au-dessous de 25°C. Les quantités du composant A (10,5kg) et du composant B (1,5kg) contenues dans ce paquet sont proportionnées pour la préparation de 1000L de mélange à pulvériser et calculées pour des arbres d'une hauteur de cime de 2m. L'application du mélange à pulvériser doit être faite dans les 8 heures suivant sa préparation.

Dosage

Culture	**Maladie**	**Dose (litres de mélange à pulvériser/hectare)**	**Remarques**
Arbres fruitiers pomacés productifs et non-productifs (groupe de cultures 11-09 incluant pomme, azerole, pommetier, cenelle, nèfle, poire, poirier de Chine, coing, aubépine du Méxique et cultivars, variétés et/ou hybrides de ces marchandises)	Contrôle de la brûlure bactérienne (*Erwinia amylovora*)	1 m d'hauteur de cime: 500 L/ha 2 m d'hauteur de cime: 1000 L/ha	Mélange à pulvériser contient 1,05% (w/v) du composant A (tampon d'acide citrique) et 0,15% (w/v) du composant B (ingredients actifs). Pour l'application aux plantes ornementales, adapter la dose en fonction des plantes à traiter.
Rosacées ligneuses ornementales	Répression de la brûlure bactérienne (*Erwinia amylovora*)		

Périodes d'application :

En fonction de la phénologie: appliquer jusqu'à 4 fois lorsque la floraison atteint 10%, 40%, 70% et 90% (BBCH 61-69).
En fonction d'un système de prévision (par ex. Maryblyt): Appliquer jusqu'à 5 fois au maximum lorsque le système indique un risque d'infection.
Appliquer de préférence le soir. Maintenir l'agitation durant l'application.

COMPATIBILITÉ:

L'ingrédient actif, *Aureobasidium pullulans*, est sensible aux fongicides. Ne pas mélanger en cuve avec d'autres fongicides.

LUTTE ANTIPARASITAIRE INTÉGRÉE (LAI) :

Intégrer Blossom Protect dans une stratégie globale de lutte antiparasitaire. Suivre les pratiques reconnues pour réduire le développement de maladies. Respecter le système de prévision. On ne peut pas attendre une réduction suffisante de la brûlure bactérienne dans tous les cas. Par conséquent, si nécessaire, surveiller l'infestation et procéder à l'élagage.
Consulter les autorités agricoles locales pour connaître les stratégies spécifiques de LAI développées pour votre (vos) culture(s) et emplacement.

TOLÉRANCE DES CULTURES ENVERS LE PRODUIT :

Les variétés sensibles de pommes et de poires peuvent présenter un roussissement accru de leurs fruits. La tolérance des cultures envers le produit n'a pas été testée pour les Rosacées ornementales. Au cas où il y a des doutes concernant la tolérance du produit, les utilisateurs devraient tester l'application du produit sur une petite partie de la plante avant de procéder à l'application sur la culture entière.

DÉLAI D'ATTENTE AVANT LA RÉCOLTE :

Ne pas applicable